renseignements et réglements

  Chaque patineur doit compléter Son FORMULAIRE ET NE PEUT LE JUMELER

 AVEC UN AUTRE PATINEUR.

  LES INSCRIPTIONS SERONT TRAITÉEs EN PRIORITÉ SELON LA DATE DE RECEPTION

 DU FORMULAIRE. (CACHET DE LA POSTE)

  LE PARTICIPANT RECEVRA UNE CONFIRMATION DE SON HORAIRE AVANT LE

 DÉBUT DE L’ÉCOLE PAR Courriel de son entraîneur.

  EN CAS D’ABSENCE DU PARTICIPANT CELUI-CI NE POURRA REPRENDRE NI

 ÉCHANGER SA SESSION D’ENTRAÎNEMENT.

  L’ÉCOLE N’EST PAS RESPONSABLE DES DÉFECTUOSITÉS MÉCANIQUES, DES

 ACCIDENTS, DES PERTES OU VOLS D’OBJETS OU AUTRES.

  Le participant renonce à toute Déclaration contre PEPACA MANDATAIRE

 Du pepaca.

  toute demande d’annulation de L’inscription devra être faite par

 Écrit et des frais de 15% seront Retenus. Il n’y aura aucun rembour-

 Sement après le 29 juin 2015.

  il y Aura remboursement de 50% des Semaines non utilisées dans le cas

 de force majeur après le 27 juin 2016.

  les responsables se réservent le droiT De faire tout changement nécessaire

 POUR LE BON FONCTIONNEMENT

  POUR LES PATINEURS DES GROUPES A & B, LES PARENTS DOIVENT NOUS CONFIRMER PAR ÉCRIT QUE LES

 PATINEURS QUITTERONT L’ARÉNA APRÈS LEUR SÉANCE SUR GLACE.

  LES PATINEURS DES GROUPES D ET E ONT 2 SÉANCES DE HORS GLACE PAR JOUR, DIRIGÉES PAR LYNE BOURGET (DU LUNDI AU JEUDI) INCLUS DANS LE PRIX D’INSCTIPTION

N.B. LE SPORT ÉTUDE SE DONNE LE DROIT DE RÉÉQUILIBRER LES GROUPES

 **DATE LIMITE D’INSCRIPTION 30 MAI 2016**

TOUTES INSCRIPTIONS REÇUES APRÈS LE 30 MAI IMPLIQUENT DES FRAIS ADDITIONNELS DE $35 PAR INSCRIPTIONS.